

# PR 71 – LA GRANDE VIRÉE DE BONSON

**Départ :** cimetière de Bonson

**Distance :** 13,5 km

**Temps ≈** 4h00

**Dénivelé cumulé :** 62m D+

**Pourcentage bitume :** 43%

**Niveau randonneur :** moyen

**VTT :** facile

**Équestre :** non

**Sens :** horaire

**Balisage :** PR68 PR69

## Descriptif :

**1-**Depuis le parking, suivre « PR68 » longer le cimetière. Passer devant le portail et rejoindre la rue de la Tuilerie.

**2-**Prendre à droite dans ladite rue. Traverser la rue du Pont du Diable (**prudence**), et poursuivre en face par la rue des Chambons. Traverser des plantations de feuillus et de résineux. Arriver à un pont de chemin de fer.

**3-**Passer sous le pont et continuer sur 450m pour emprunter, à droite, le très large chemin des Chambons.

**4-**Longer le Bonson jusqu'à une passerelle. Traverser la passerelle du Bonson et suivre la berge du gour des Véroniques jusqu'en bord de Loire.

**5-**Virer à droite pour remonter le cours du fleuve. S'incurver encore à droite jusqu'à une bifurcation.

**6-**Tourner complètement à gauche en sous-bois. Passer une petite gravière et revenir à gauche sur les bords de Loire. Ensuite à droite pour passer sous le pont SNCF, puis entre gour et Loire en remontant son cours pour se diriger face au pilier Ouest du pont Pascal Clément.

**7-**Avant la quatre voies, se diriger à droite par un large chemin sur 600m puis partir à droite, passer en contre-haut de la D108 jusqu'au croisement routier.

**8-**Traverser la D108 (**prudence**) pour s'engager à gauche dans la rue du Bechet qui se transforme en grand chemin. Au niveau du rond-point poursuivre sur la piste cyclable-piétonnière, longer la D8 et couper la voie d'accès de l'exploitation agricole.

**9-**Arriver sous le pont de la D8, suivre « PR69 » atteindre et passer le passage sous pont, puis passer les chicanes. Prendre en face la route de Jaraison. Passer le hameau de Paradis et le pont au-dessus de la quatre voies pour atteindre le hameau de Grenet.

**10-**Passer la courbe à gauche puis à droite dans le carrefour prendre à droite la route de Jaraison en direction de Bébieux.

**11-**Au hameau de Bébieux descendre à droite en direction du Bonson. Le traverser sur un radier.

**12-**Au sortir du radier emprunter le deuxième chemin à droite pour aller entre champs et maraîchages jusqu'à une croisée de routes.

**13-**Emprunter celle de droite pour traverser la quatre voies sur le pont puis virer à gauche dans le grand chemin des Lièvres. Passer devant la Verveine du Forez. A la bifurcation,

poursuivre tout droit sur 450m. Passer devant le bâtiment Peugeot. Suivre à droite, un sentier menant au côté droit d'un rond-point.

**14**-Traverser la D498 au rond-point par le passage aménagé (**prudence**). Continuer en face par une voie piétonnière sur 150m en bordure droite de route. Changer de côté au niveau du passage piétons. En fin de courbe à droite, prendre le passage piétons pour accéder au côté droit de la route et virer à droite à la première bifurcation.

**15**-Suivre la rue des Chênes, Contourner le haricot par les trottoirs puis tourner à gauche dans la rue Marie Curie qui se prolonge par la rue du Serpent, le long de la voie SNCF. Traverser la D498 aux passages cloutés (**prudence**). Prendre en face la rue de la Violetière sur 190m.

**16**-Tourner à gauche dans la rue des Muriers. Passer le lotissement et prendre à gauche la rue des Grillettes pour traverser le parking de la gare.

**17**-Sortir du parking à l'Est par le trottoir de la rue Sylvain Girerd. Suivre les voies SNCF sur 600m jusqu'à la rue Jean Ponchon.

**18**-Prendre à droite par la rue Jean Tronchon sur 500m, longer le mur du château, passer entre prés et villas pour atteindre la D8. Traverser la rue de la Rivière par la passage piétons, se diriger vers l'échancrure d'un mur en pierres à environ 30m.

**19-Suivre « PR68 »** Descendre le chemin pour rejoindre la rive gauche du Bonson. Suivre à gauche le cours de la rivière sur 700m, puis remonter à gauche en direction du cimetière. Rejoindre le parking de départ à droite.

#### **À voir en chemin :**

Gour des Véroniques ; bords de Loire ; gravières réhabilitées ; pont SNCF sur la Loire ; pont Pascal Clément ; les rives du Bonson. Les hameaux de Côte Paradis, Grenet et Bébieux ; le Bonson et son radier ; les maraîchages ; le producteur de Verveine du Forez.